

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Décision concernant l'octroi d'un mandat
spécial à Monsieur Jean-Luc BARRIERE

N° 28420

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5212-2, L5212-3, L5214-4 et L5215-18 ;
Vu la délibération n°53 du conseil communautaire du 8 avril 2024 relative à la délégation du conseil communautaire au Président pour accorder des mandats spéciaux aux élus communautaires ;
Vu le décret n°2024-178 du 3 juillet 2024 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels élus de l'Etat.

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les fonctions de Président, Vice-Président et conseillers communautaires doivent être exécutées sans frais que rétroactive l'exécution des mandats spéciaux ;
CONSIDÉRANT que le déplacement de Monsieur Jean-Luc BARRIERE à POISSY (86) nécessite l'octroi d'un mandat spécial dans les conditions définies par la délibération susvisée.

DÉCISION

Article 1 : De confier le caractère de mandat spécial au déplacement de Monsieur Jean-Luc BARRIERE au 1^{er} Conseil d'administration d'installation de l'EPF Nouvelle Aquitaine au Centre de conférences de la Gare de Poissy (78130) (86) le 29 juin 2024.

Article 2 : D'attribuer à l' élu concerné le remboursement des frais réellement occasionnés pour l'exécution du mandat spécial sur présentation de l'intégralité des justificatifs de dépenses exposés.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Limoges dans le délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 4 : Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier sont chargés d'exécuter en ce que le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 04/06/2024

Monsieur Jean-Luc BARRIERE
Président du Conseil communautaire



DÉCISION

Décision concernant l'octroi d'un mandat spécial à Monsieur Jean-Luc BARRIERE

1 DOCUMENT - Publié le 4 Juin 2026



28420.pdf
(.pdf, 235,5 Ko)



TÉLÉCHARGER